avril 2019 n°157

Commune de la SÉGUINIÈRE

Bulletin d'informations municipales

Dossier

LES FINANCES communales

Route du Joli-Bois
(en page 9)

Quizz du mouvement sportif
(en page 10)

Carnaval de Cholet
(en page 11)

La Séguinière

www.mairie-laseguiniere.fr

Suite aux importantes baisses des dotations de l'Etat, les communes doivent faire preuve de vigilance pour ne pas être confrontées à des problématiques d'équilibre budgétaire.

Pour la plupart d'entre-elles des choix budgétaires s'imposent, tels que la réduction des dépenses courantes ou l'augmentation éventuelle de la fiscalité locale.

L'objectif, in fine, est de disposer de l'épargne suffisante pour financer les dépenses de la section d'investissement. Cette dernière comprend en effet les engagements politiques pris en matière d'équipements lors de la campagne des municipales de 2014.

Les collectivités locales peuvent, certes, librement emprunter mais, contrairement à l'Etat, elles sont soumises au principe de l'équilibre réel de leur budget ; elles doivent donc rembourser annuellement par des fonds propres le capital de la dette inscrit en dépenses d'investissement.

A LA SÉGUINIÈRE, LA MARGE DE MANŒUVRE POSITIVE, PERMET UN AUTOFINANCEMENT AJUSTABLE

Cette obligation nécessite de dégager en section de fonctionnement les fonds destinés à venir compléter les recettes d'investissement : c'est ce que l'on appelle l'épargne brute.

Elle est, à ce titre, considérée comme l'un des indicateurs de l'aisance du fonctionnement d'une collectivité, car elle correspond à l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement. Elle détermine la capacité de financer son investissement en plus du remboursement de la dette.

A La Séguinière, le conseil municipal prévoit l'autofinancement chaque année lors de son débat d'orientation budgétaire. Cette prévision sincère et réaliste, prend en compte de nombreux paramètres liés aux variations futures, et permet ainsi de planifier les investissements réalisables pour les 5 prochains exercices.

L'épargne brute que la commune dégagera annuellement de 2019 à 2023 sera supérieure à 1 million d'euros et financera sur la période plus de 9 millions d'investissements, sans emprunt.

Cette situation enviable, correspond à une gestion rigoureuse des deniers publics (*ex. : hormis pour l'encadrement de la pause méridienne, les effectifs communaux sont inchangés depuis 20 ans*), aux choix stratégiques et à une politique volontariste de développement du territoire entrepris à La Séguinière depuis la fin des années 80.

A cette époque, la municipalité a saisi les opportunités offertes par la décentralisation pour inscrire dans ses documents d'urbanisme, le long des axes stratégiques, des zones d'activités. Des acquisitions ambitieuses de locaux d'entreprises cessant leur activité, ont parallèlement contribué à l'essor local du commerce de prêt à porter.

Une attention particulière a également été portée pour l'accueil des nouveaux arrivants ; la constitution de réserves foncières agricoles a donné la possibilité de développer harmonieusement l'habitat pavillonnaire.

Aujourd'hui encore, les orientations prises par le conseil municipal visent à maintenir sur le long terme une situation financière saine.

La réalisation d'un terrain synthétique à la place du stabilisé en est un exemple. Cet équipement attendu des utilisateurs et jouable par tous temps, donne la possibilité de supprimer l'ancien terrain en herbe. Le site ainsi récupéré d'une superficie de 2 hectares sera transformé en zone d'habitat. Il accueillera à terme 33 logements, dont 26 en accession à la propriété. Pour la commune, l'opération est bénéfique puisque la commercialisation couvrira le coût de réalisation de ce terrain de foot ; les nouvelles constructions apportant, en outre, des recettes fiscales supplémentaires.

La commune est, par ailleurs, très peu endettée, les ratios suivants en témoignent :

Ratio / habitant	La Séguinière	Moyenne strate
Annuité de la dette	**26**	*104*
Capital restant dû	**150**	*770*

Or, l'emprunt constitue également une recette d'investissement destinée à financer les dépenses d'équipement de la collectivité, il s'ajoute à l'épargne brute et aux autres recettes d'investissement connues telles que les amortissements, les subventions, le remboursement de la TVA...

Le choix entre l'autofinancement et l'emprunt peut faire l'objet de débat. Certains considèrent qu'il faut étaler le paiement d'un bien au regard de sa durée de vie, d'autres affirment que disposant de trésorerie, il est inutile d'emprunter, même si les taux sont « historiquement » bas.

A La Séguinière, le choix ne se pose pas vraiment puisque la marge de manœuvre, positive, permet un autofinancement ajustable.

Elle n'oblige pas la collectivité à diminuer de façon disproportionnée ses dépenses quotidiennes ni à augmenter, en 2019, ses impôts.

Il est également confortable de limiter le recours à l'emprunt qui, dès l'année suivant sa réalisation, est une charge d'intérêt et un capital à rembourser. Un prêt peut toutefois être envisagé pour les opérations génératrices de recettes. L'extension de la Maison Médicale pourra ainsi être financée par un prêt dont les annuités de remboursement seront couvertes par les loyers.

L'essentiel reste bien évidemment de gérer au mieux, perspective financière à l'appui, tout en respectant la faculté contributive du citoyen et en limitant le recours à la fiscalité locale, richesse première de nos communes. Car, comme le dit Frédéric VILLE - journaliste indépendant, spécialiste des collectivités - dans son récent ouvrage (*) « *Une forte capacité d'autofinancement qui s'appuie sur des taux d'imposition trop élevés ne semble en effet pas une solution durable* ».

L'adjoint aux Finances
Guy BARRÉ

(*) *Réforme territoriale… Retour à la case démocratie !*

Carnet

Naissances	
25/03	Théo GREGOIRE
26/03	Rose GENISSEL

Décès	
19/03	Marc BAUDRY - 72 ans

En couverture :

Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à Coubertin
Jeudi 11 avril 2019

L'édition n°157 du bulletin municipal a été mise en ligne sur le site internet www.mairie-laseguiniere.fr le vendredi 12 avril 2019

Bulletin municipal de la commune de La Séguinière

Tirage à 1 865 exemplaires

Directeur de la publication :
Jean-Paul BOISNEAU

Directeur de la communication :
Philippe BOUCHET

Crédit photos :
Mairie La Séguinière sauf mentionné

Maquette & impression :
Services municipaux

Copieur Xerox Color C60

Imprimé sur du papier issu de sources responsables

PEFC

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

Mairie - Avenue Abbé Chauveau
49280 La Séguinière
Tél. 02 41 56 90 53
accueil@mairie-laseguiniere.fr

Plus de photos sur : **www.mairie-laseguiniere.fr**

Fête de la Saint-Patrick

DIMANCHE 17 MARS

Le groupe de musique « Sab & The Crazy Birds » a animé la soirée programmée dans le cadre de la Saison Culturelle 2018/2019.

Exposition Culturelle

SAMEDI 23 & DIMANCHE 24 MARS

Les artistes locaux ont répondu à l'invitation du mouvement culturel et associatif intercommunal et ont été nombreux à exposer leurs œuvres à la salle des fêtes.

MARCHÉ DU MERCREDI

Le marché a lieu tous les mercredis matin. Il est rappelé aux utilisateurs du parking de la Place de la Mairie de veiller au respect de l'interdiction de stationnement le mercredi matin de 6h30 à 13h00. Le planning des prochaines semaines est le suivant :

Dates / Commerces	1	2	3	4	5	6	7	8	9
17 avril									
24 avril									
1er mai	Pas de marché								
8 mai									
15 mai									

1) Légumes 2) Poissons 3) Charcuterie/Traiteur 4) Pommes 5) Produits du terroir 6) Jus de pomme (Amitié Sandogo) 7) Cuisine asiatique 8) Rempaillage de chaises 9) Lingerie femmes et hommes.

PUBLICATION D'OFFRES D'EMPLOI

Sur le site de la ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais, les offres d'emploi publiées par les entreprises du secteur sont consultables : https://www.cholet.fr/emploi/

LES SENIORS PRENNENT L'AIR...

...Au printemps, deux sorties sont organisées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en partenariat avec le CSI.

La première aura lieu le **mardi 7 mai** à Terra Botanica. Rendez-vous 8h45 place de la mairie pour un départ en car à 9h (transport Augereau) retour à la Séguinière 18h30. La visite s'effectue librement par petits groupes d'amis. On peut choisir d'emporter son pique-nique (des tables sont disponibles à l'entrée du parc) ou de se restaurer sur place. A noter que cette sortie est complète.

La seconde est prévue le **11 juin**, destination la Venise Verte. Deux groupes sont prévus. Un groupe de 25 personnes qui effectuera une croisière-repas à partir de Damvix. Ce groupe est constitué de personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer. Le second groupe de 25 à 30 personnes sera déposé à Coulon vers midi pour pique-niquer et embarquera sur des barques (avec pilote) pour une promenade sur les canaux. Le matin de 9h45 à 11h15 une visite guidée de l'abbaye royale de Nieul-sur-l'Autize est proposée aux 2 groupes. Le rendez-vous pour le départ est fixé à 7h45 sur la place de la mairie et le retour vers 19h00 à la Séguinière. Participation aux frais : 25 euros pour la croisière-repas, 15 euros pour la visite libre. Dans les deux cas, la visite guidée de l'abbaye est comprise. Les inscriptions sont ouvertes à l'accueil de la mairie.

ACCUEIL DES BÉBÉS

Les bébés 2017 et 2018 seront accueillis le samedi 25 mai

Deux années en une ! En effet, l'an passé du fait d'un mois de mai excessivement chargé, nous avions dû renoncer à cet accueil. Aussi, cette année pour marquer le coup, il a été décidé d'offrir à nos bambins un court spectacle musical : « Au fil des temps » par la compagnie Toile d'Eveil.

Le déroulement de cet accueil au théâtre Prévert est le suivant :

- *10h45-11h00 Installation (les enfants montent sur scène accompagnés d'un des parents)*
- *11h-11h30 Spectacle musical*
- *11h30-11h45 Photo de groupe*
- *11h45-12h30 Apéritif en musique avec l'Harmonie Fanfare de la Séguinière et jeux d'extérieur dans le jardin de la mairie.*

REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES

Les bénévoles seront mis à l'honneur vendredi 15 mai

Pour remercier les nombreux bénévoles qui soutiennent directement les activités mises en place par la municipalité : transport solidaire - bibliothèque - parcours écocitoyen - organisation des spectacles - don du sang - repas des seniors - café-rencontre - CCAS… le maire et ses adjoints seront heureux de les recevoir, sur invitation uniquement, dans la salle du restaurant scolaire pour un déjeuner convivial.

Le conseil municip@l en bref

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 13 mai en mairie. Ces séances sont publiques : chacun est invité à y assister.

Au conseil du 8 avril dernier ont été votées les délibérations suivantes :

- Forfait de rémunération définitif du maître d'œuvre du projet d'extension de la maison médicale,
- Modalité d'attribution du marché de réalisation d'un terrain synthétique,
- Fonds de concours versé au Syndicat d'Energie pour le remplacement d'une armoire électrique,
- Programme annuel de rénovation de l'éclairage public,
- Examen et approbation du Compte de Gestion 2018,
- Examen et approbation du Compte Administratif 2018,
- Reprise et affectation du résultat 2018,
- Vote des taux et du budget primitif 2019,
- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée Notre-Dame,
- Fournitures scolaires des écoles publiques,
- Bourses et prix versés aux élèves pour l'année 2019,
- Subventions aux associations et autres organismes,
- Destination de l'aide accordée au CALS,
- Participation pour activités parascolaires
- Modifications statutaires de l'Agglomération du Choletais,
- Publication des marchés publics passés en 2018.

Retrouvez les comptes-rendus du conseil municipal sur le site internet de la commune **www.mairie-laseguiniere.fr** ou sur les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la mairie.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 26 mai de 8h00 à 18h00

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, ces élections ont lieu tous les 5 ans au même moment dans tous les États membres de l'Union Européenne. Avec la sortie du Royaume-Uni, le nouveau Parlement européen sera composé de 705 membres. En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats (le nombre est réparti entre états membres, en fonction de leur population). A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union Européenne siègent par groupes européens qui reflètent leur sensibilité et non leur nationalité. Ils agissent dans des domaines tels que l'emploi / les droits sociaux, le climat / l'environnement, la gestion des frontières, la santé / l'alimentation, la sécurité...

Le Parlement européen adopte avec le Conseil (les États membres) la quasi-totalité des normes européennes ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union Européenne. Il donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission européenne. Il exerce également un contrôle politique sur celle-ci. La Commission européenne est liée aux résultats de l'élection du Parlement européen. Il en élit le Président et auditionne les candidats aux postes de commissaires.

CAFÉ-RENCONTRE

Programme des prochains mois

Le Café-Rencontre est ouvert à tout le monde à l'espace Roger Dronneau au 20 rue du Manoir le mardi (tous les 15 jours) de 14h00 à 17h00. Le planning établi pour les semaines à venir est le suivant :

Dates ***Responsables***	**Salle A**	**Salle B**
Mardi 23 avril *Bernadette Joselyne*	Rencontre avec une psychologue : Empathie - Ecoute de l'autre	Jeux divers
Mardi 7 mai *Marie-Odile*	Sortie Terra Botanica	Jeux divers avec Evelyne
Mardi 14 mai *Brigitte Christiane*	Diaporama de photos du Burkina Faso par J.P. Boisneau	Jeux divers
Mardi 28 mai *Denise Marie-Thérèse*	Visite de la minoterie Dixneuf à Vieilmur	Jeux divers avec Evelyne
Mardi 11 juin *Marie-Odile*	Croisière / promenade dans le marais Poitevin	Jeux divers
Mardi 25 juin	Pique - nique à La Séguinière	

Tribune

Ensemble pour La Séguinière

« Vivre ensemble » sur la cour à la pause méridienne

Ce sujet a été discuté au cours de la dernière réunion du comité consultatif du restaurant scolaire.

En effet, les parents ont exprimé aux élus et aux responsables du restaurant scolaire que des chamailleries entre enfants surviennent régulièrement sur la cour. Le coordinateur précise que la violence reste plutôt rare.

La question du « manque de respect » entre eux se pose assez souvent et il faut reconnaître que des moqueries qui se produisent plusieurs fois peuvent être difficiles à accepter pour certains. Les accompagnateurs font ce qu'ils peuvent. Depuis quelques années, leur nombre a augmenté et le passage au self se déroule dans de très bonnes conditions. Tout a été mis en œuvre, que ce soit au niveau de la qualité des repas et de l'accompagnement, pendant les 2 heures de pause méridienne, pour assurer une bonne journée pour tous.

Il s'agit d'un apprentissage de la vie collective, et cela est l'affaire de Tous. Les relations entre les enfants sont liées à leur façon de se parler.

Soyons vigilants, car l'éducation au « respect de l'autre » est essentielle pour que nos enfants apprennent à s'intégrer dans les groupes où ils vont vivre plus tard, au collège, au lycée ou au travail.

ENSEMBLE POUR LA SÉGUINIÈRE - Liste majorité municipale

La Séguinière… Demain

L'article de la liste « *La Séguinière… Demain* » ne nous est pas parvenu.

LA SÉGUINIÈRE… DEMAIN - Liste minorité municipale

Les FINANCES communales

Compte administratif 2018

Le compte administratif 2018 a été approuvé par le conseil municipal le 8 avril 2019. Il comprend l'ensemble des écritures en dépenses et en recettes effectuées l'an passé.

Sections de fonctionnement et d'investissement cumulées, les recettes s'élèvent à 5 355 200 euros alors que les dépenses sont de 3 713 461 euros. Le résultat de l'exercice passé est donc excédentaire de 1 641 739 euros.

Si on y ajoute les résultats positifs des années passées, l'excédent atteint fin 2018 la somme de 3 236 338 euros (*).

Cette somme est à relativiser car d'importantes dépenses d'investissement engagées ne sont pas terminées. Le solde des restes à réaliser est de 2 521 500 euros.

La somme dont dispose la commune pour financer en 2019 des opérations nouvelles se chiffre finalement à 714 838 euros (3 236 338 - 2 521 500).

Maison de l'Enfance

LES PRINCIPALES REALISATIONS ET ACQUISITIONS EN 2018

Réhabilitation de la salle de l'Arceau	: 421 252
Maison de l'Enfance (fin des travaux)	: 224 859
Réaménagement du cimetière	: 92 287
Restauration du beffroi de l'église	: 43 353
Travaux mairie	: 37 560
Equipement pour services techniques	: 30 539
Matériel de restauration collective	: 23 612
Espace cœur de bourg	: 21 098
...	

Ce dont on a disposé...

Excédent de fonctionnement 2017 affecté	991 692
Recettes fiscales	2 319 174
Dotations et attributions	574 813
Produits des services et des biens	408 814
Subventions d'investissement	288 503
Remboursement de TVA	217 989
Taxe d'aménagement	70 485
Remboursements divers	26 876
Opérations d'ordre (amortissements…)	*456 854*
Total des recettes perçues en 2018	**5 355 200**

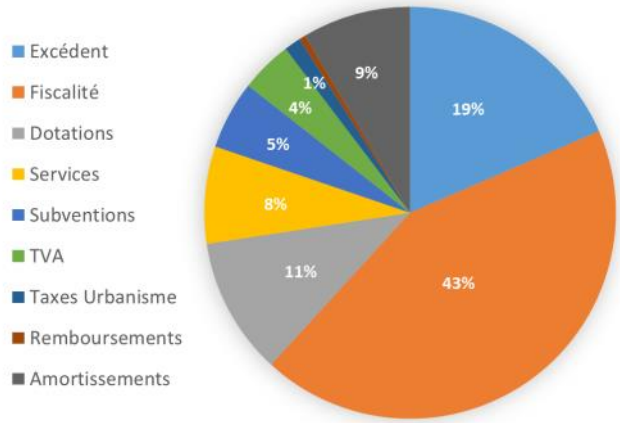

Ce que l'on en a fait...

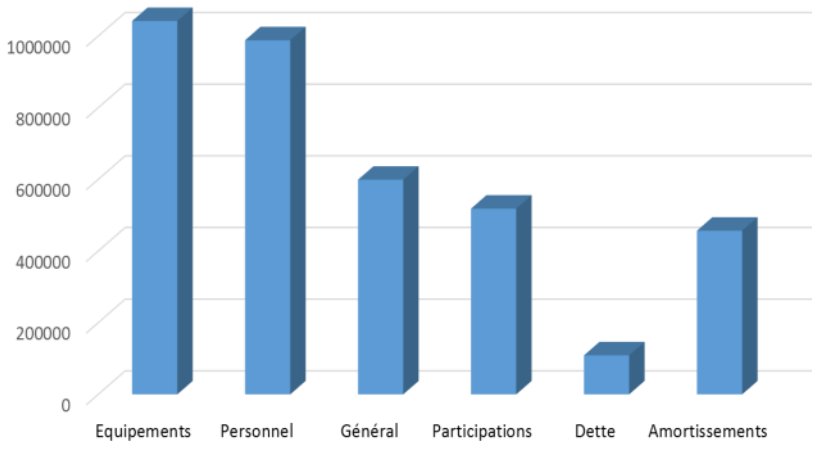

Dépenses d'équipements	1 041 938
Frais de personnel	988 365
Charges à caractère général	599 141
Contributions et participations	518 305
Remboursement de dette (capital et intérêts)	108 858
Opérations d'ordre (amortissements…)	*456 854*
Total des dépenses réalisées en 2018	**3 713 461**

Budget 2019

Le conseil municipal a également voté, le 8 avril, son budget pour l'année 2019. Ce document comprend l'ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année en cours.

Il a été décidé de ne pas augmenter la pression fiscale et de reconduire les taux des trois taxes directes locales votés en 2018.

Les taux appliqués, à La Séguinière, sont les suivants :

- *Taxe d'habitation à 13,49%,*
- *Foncier bâti à 17,39%,*
- *Foncier non-bâti à 38,12%.*

Salle de l'Arceau

Ce dont on dispose...

Excédent à reprendre (*)	3 236 338
Recettes fiscales	2 333 000
Dotations et attributions	527 500
Produits des services et des biens	412 500
Subventions d'investissement	340 000
Remboursement de TVA	160 000
Taxe d'aménagement	50 000
Remboursements divers	2 162
Opérations d'ordre (amortissements…)	*1 655 500*
Total des recettes prévues en 2019	**8 717 000**

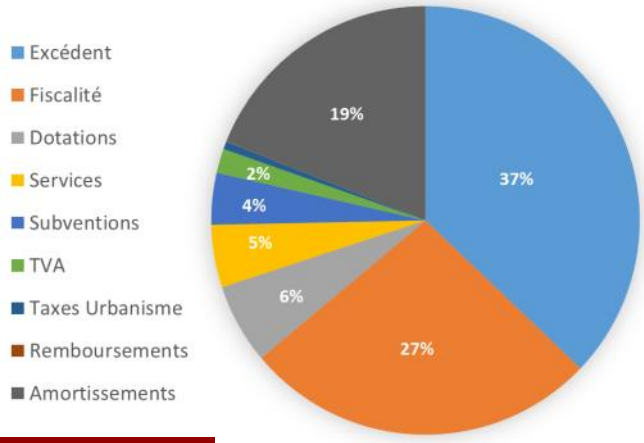

Ce que l'on en fait....

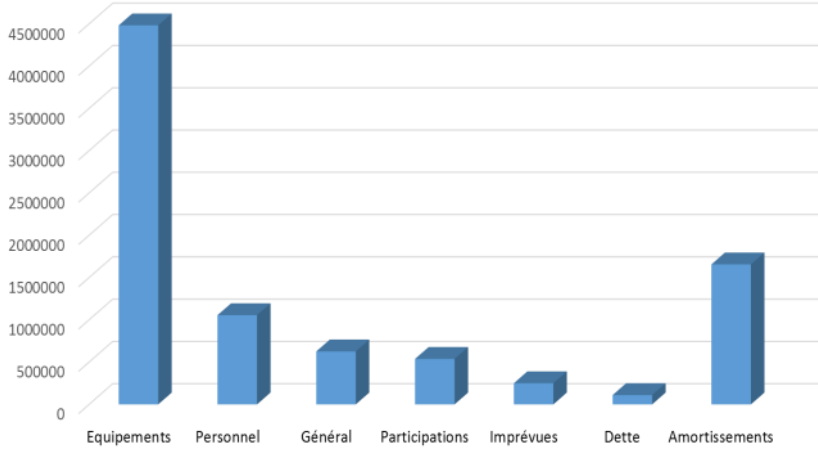

Dépenses d'équipements	4 482 000
Frais de personnel	1 055 000
Charges à caractère général	626 500
Contributions et participations	538 000
Dépenses imprévues	250 000
Remboursement de dette (capital et intérêts)	110 000
Opérations d'ordre (amortissements…)	*1 655 500*
Total des dépenses prévues en 2019	**8 717 000**

Maison Médicale

LES CREDITS D'EQUIPEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2019

- Rénovation salle de l'Arceau : 1 387 000
- Terrain de sport Coubertin : 900 000
- Acquisitions foncières : 764 000
- Avance pour lotissement « Le Bordage » : 504 000
- Agrandissement maison médicale : 244 500
- Terrains multisport : 200 000
- Abords salle de l'Arceau : 175 000
- Aménagement square de l'école : 50 000
- Effacement de réseau rue du Paradis : 45 000
- ...

PSC1

Prévention et secours civiques de niveau 1

La Formation PSC1 permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

8 heures pour devenir un citoyen actif

Anciennement appelée « Formation 1er Secours », cette formation PSC1 vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque (utilisation du DAE)... Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation.

Formation PSC1 - Samedi 16/3/2019

DAE : Défibrillateur Automatisé Externe

Le DAE est d'utilisation simple :

- *Il explique vocalement à l'utilisateur ce qu'il doit faire étape par étape et garantit une utilisation sans risque.*
- *Il s'utilise au bout de 2 minutes de massage cardiaque.*

La défibrillation constitue un maillon essentiel de la chaîne de survie constituée de 4 maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie : 1) Appeler le 15 (SAMU), 2) Masser, 3) Défibriller, 4) Soigner (grâce à l'appel du 15).

Cette formation initiale peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau.

La commune met cette formation en place avec le concours des bénévoles de la Croix Rouge. En fonction des demandes, 1 à 2 séquences de formation sont organisées chaque année. La dernière a eu lieu les samedis matin 9 et 16 mars. 10 personnes y participaient dont 4 mineurs.

La prochaine aura lieu au mois de novembre 2019. Renseignez-vous à l'accueil de la mairie, le nombre de participants est limité à 10.

La commune prend en charge 50% du coût de la formation pour les adultes et 75% pour les jeunes ce qui laisse un « reste à charge » respectivement de 50 et 25 €.

Agenda

AVRIL

DIMANCHE 28 / 8h00 - 12H00
MARCHÉ DE PRINTEMPS
APEL Notre Dame
Ecole Privée rue de la Grande Fontaine
Animations enfants et adultes : jeux géants, jeux de société, tours de poney (2€), présence d'animaux de la ferme…Bar, confiseries, crêpes sur place et un food truck Pizzas. Sur place vous trouverez fruits, légumes, fleurs, produits sucrés, salés, boulangerie, bière, cosmétiques, produits d'entretien et diverses créations artisanales.
Pour plus d'informations : 06 86 61 34 14

DIMANCHE 28 / 14h30
CONCERT DE CHORALES
Ensemble vocal Ségui'Singers
Salle Interlude à Cholet
(Voir bulletin de mars page 10)
Entrée : 10 € (5 € - de 12 ans)

MAI

SAMEDI 4 / 10h30 - 12h00
GROUPE D'ECHANGE
CSI Ocsigène
Centre Social Intercommunal
Un groupe de parents solo accompagné du CSI s'adresse aux mamans et aux papas solos. Ce groupe se rencontre autour d'un café, d'un thé...pour échanger, apporter du soutien, de l'écoute… sortir de l'isolement.
Centre Social Intercommunal - 18 rue d'Anjou 49280 St-Léger-sous-Cholet - 02 41 56 26 10

JEUDI 9 / 20h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Histoire & Patrimoine La Séguinière
Espace Roger Dronneau
Renouvellement de la cotisation de 5 euros.

MARDI 14 / 13h30
CONCOURS DE PETANQUE
Pétanque Loisir
Stade Pierre de Coubertin
Concours en doublettes en 4 parties
Inscription : 4 €

JEUDI 16 / 18h30
ECOCITOYENNETÉ
Municipalité
Espace Prévert
Cérémonie de remise du passeport Eco-citoyen aux élèves de CM2.

VENDREDI 24 / 18h00 - 20h00
INSCRIPTIONS
Saint-Louis Basket
Salle de la Garenne (La Clairière)
Autres permanences : 5 juin 18h00/20h00 et 15 juin (Assemblée Générale) 10h30/12h00.

SAMEDI 25 / 10h00
ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS
Municipalité
Espace Roger Dronneau
(rue du Manoir)
Vous êtes attendus nombreux pour une présentation de la commune et obtenir des réponses à toutes vos questions. Lors de cet accueil, sera remis également le passeport nouveaux résidents.

SAMEDI 25 / 10h45
ACCUEIL DES BÉBÉS 2017 & 2018
Municipalité
Théâtre Prévert *(Voir article page 4)*

ROUTE DU JOLI-BOIS : l'aménagement débutera avant l'été

2 600 véhicules empruntent chaque jour la RD263, route du Joli-Bois à La Séguinière, dont 130 poids lourds. L'opération porte sur des travaux de sécurisation par la rectification des courbes côté sud et par l'élargissement des accotements.

Nature de l'opération

La route du Joli-Bois relie les giratoires de La Forêt (RD63) et de La Bergerie (RD258). Le projet porte sur un tronçon en tracé neuf côté nord et un tronçon en tracé recalibré côté sud.

Le tracé neuf consiste principalement à rectifier les virages existants sur une longueur de 750 m. Sur une partie, le projet s'appuie sur la chaussée existante.

Le tracé recalibré, sur une longueur de 1,5 km, consistera notamment à créer des deux côtés des accotements et des fossés, à rectifier le virage de La Huardière et à réaliser sur l'ensemble du tracé après reprofilage, un revêtement en enrobé.

Planning et montant des travaux

Les travaux sont programmés sur une période de 5 mois à partir de juin. Leur montant est de 650 000 € TTC, auxquels s'ajoutent 15 000 € d'acquisitions foncières et d'indemnisations.

Déroulement des opérations

Phase 1 :
les travaux seront réalisés à partir du 17 juin prochain en route barrée entre le giratoire de La Forêt (RD63) et l'entrée de la piste d'essai Dekra. L'accès jusqu'à cette piste sera maintenu depuis le giratoire de La Bergerie (RD158). L'accès au lieu-dit de l'Etang-Neuf sera maintenu.

Phase 2 :
réalisation du recalibrage de chaussée entre La Huardière et le giratoire de La Bergerie (RD158). Les travaux impliquent également la rectification du virage de La Huardière. Ces travaux seront réalisés en route barrée entre La Huardière et le giratoire de La Bergerie. L'accès jusqu'au lieu-dit de La Huardière sera maintenu depuis le giratoire de La Forêt.

Phase 3 :

réalisation du recalibrage de chaussée entre La Huardière et la SAVEL (Le Joli-Bois). Les travaux impliquent également, lors de la création des fossés, le transfert de peucédan de France, variété de fleur protégée présente dans les accotements existants.

Phase 4 :

réalisation du recalibrage de chaussée entre la SAVEL (Le Joli-Bois) et la piste d'essai Dekra. Côté nord, une partie de tracé neuf permettra de rectifier un virage. Les travaux impliqueront également, lors de la création des fossés, le transfert des peucédans de France. Cette 4e phase sera réalisée avant fin novembre en route barrée entre la piste d'essai et la SAVEL. L'accès à la SAVEL sera maintenu depuis le giratoire de la Bergerie (RD158) et celui de la piste d'essai depuis le giratoire de La Forêt (RD63).

Orélie Balloon en résidence à l'espace Prévert

Deux sœurs choletaises d'origine, Aurélie et Marina GUICHETEAU proposent depuis plus de 5 ans un spectacle « la vallée des talents ». Elles souhaitaient le faire évoluer, notamment au niveau de la mise en scène, et ont sollicité la commune pour bénéficier d'une résidence au théâtre Prévert pendant une dizaine de jours.

Pour remercier la municipalité de cette mise à disposition, elles ont offert 2 spectacles ce mardi 9 avril à 15h puis à 18h.

Le public a répondu présent et près de 200 enfants et parents ont découvert l'histoire de cette petite fille qui va se réveiller dans la Vallée des Talents, où elle va rencontrer une fée farfelue, qui va lui expliquer qu'elle doit l'aider à délivrer la Vallée du sortilège de la fée noire. Grâce à l'aide des enfants, cette petite fille va réussir à trouver son talent qui est de sculpter des ballons aussi fous les uns que les autres.

Les spectateurs ont pris beaucoup de plaisir à découvrir ce spectacle interactif qui mêle humour, magie et sculpture de ballons.

Quizz du Mouvement Sportif

La commune accueillait, le 20 mars dernier, les demi-finales du jeu organisé par le Comité Départemental Olympique et Sportif et Profession Sport & Loisirs 49. Ce jeu est ouvert à toutes les associations du département affiliées à une fédération sportive.

Martine SCOTTO (présidente de Profession Sport & Loisirs) et Yves AMIOT (président du CDOS 49) ont accueilli à l'espace Prévert les quelques 30 équipes ayant brillamment passé la première étape de sélection.

Les équipes sont composées de 4 membres maximum. Elles doivent répondre à 25 questions en disposant, pour chacune, d'un délai de 30 secondes pour actionner la « zapette ».

Les meilleurs sont qualifiés pour la finale et concourront donc pour la victoire qui octroie au club vainqueur une prime de 2 000 €.

Cette jolie récompense est possible grâce à la participation de sponsors (CRCA, Marty Sport, Ifepsa et Idéasport).

L'équipe de l'ASEG Gymnastique de La Séguinière remettait son titre en jeu après avoir remporté l'épreuve l'an passé. Mélanie, Patricia, Nadia et Nicolas ont obtenu un score de 15 points qui ne leur permettra pas d'accéder cette fois-ci à la finale.

En revanche, le Tennis de Table de La Séguinière s'est pour sa part classé premier et participera donc à l'ultime étape le 24/5 à Angers.

Les associations vous informent

ECOLE PUBLIQUE

Afin d'aider au financement du voyage scolaire prévu en 2020 pour les classes de CM1 et CM2 de l'école Marcel Luneau, les parents d'élèves vous invitent à déposer vos papiers, prospectus, catalogues… dans la benne disposée :

Parking du lavage-auto Kärcher (zone de la Bergerie)

du vendredi 26/4 en fin de matinée au lundi 29/4 à 18h00

GYMNASTIQUE

L'ASEG (Association Sports Et Gymnastique) de La Séguinière propose une initiation pour découvrir les activités de fitness, pour les jeunes ayant entre 15 et 18 ans.

Salle Pierre de Coubertin
Samedi 18 mai de 14h30 à 15h30

Renseignements et inscriptions :
06 72 55 31 61

LES AMIS REUNIS

Le club des Amis Réunis organise sa sortie d'une journée :

Croisière - Déjeuner sur la Rance
Mardi 18 juin 2019
Départ 8h00 / Retour 20h15

Réservations avant le 18/4 :
02 41 56 94 80 ou 06 21 72 17 69
Prix 85 €

Tennis de Table La Séguinière

Une actualité très riche…

Participation de trois jeunes aux finales de tournoi de secteur le **Samedi 18 mai** à St Macaire en Mauges en début d'après midi : Florian CARON, Allan TOREAU, Vincent LECLERC.

Participation à la Finale du Quizz Sportif Départemental le **Vendredi 24 mai** au siège du Crédit Agricole Rue Pierre de Coubertin à Angers à partir de 20h00, de l'équipe composée de Thierry BOUDAUD, Jérôme BAROUILLET, Maxime DUPONT et Martial DUPONT. 8ème de Finale de la Coupe de l'Anjou le **Vendredi 10 mai** pour La Séguinière 3 contre St André 1 à 20h00. En déplacement La Séguinière 2 à Cholet ASPTT 1.

——-

Si vous êtes intéressé(e), jeunes ou seniors, par la pratique du Tennis de Table en loisirs ou en compétition, renseignements 07 70 65 31 08.

Mehdi GUENOUNNI joueur de Nationale 3 de La Romagne vous aidera à vous perfectionner !

Carnaval de Cholet 2019

L'ASEG au côté de la musique de La Séguinière

Une trentaine de gymnastes de l'ASEG ont défilé avec les musiciens de l'Harmonie Fanfare de La Séguinière les 7 et 13 avril derniers lors du Carnaval de Cholet.

C'est la huitième année que l'Association de Gymnastique compétition participe à cette manifestation au côté de « Musique La Séguinière » et le plaisir est toujours le même.

La mise en place d'un tel défilé a nécessité 16 heures de répétitions pour les danseuses dont 2 séances avec les musiciens pour une parfaite coordination.

Ce sont plus de 70 personnes au total qui sont impliquées dans l'organisation.

Le carnaval fait désormais partie des évènements majeurs de l'activité du club de gymnastique au même titre que le gala annuel. C'est un moment de partage et de convivialité avec la musique et les charistes que personne ne veut manquer.

La prestation est également rémunérée et c'est une source de financement supplémentaire pour une association sportive qui à la volonté de pérenniser ses 5 emplois d'entraîneurs.

Des défilés du Carnaval, les participants en gardent bien des souvenirs : les fous rires, les oublis de chorégraphie, l'ambiance feutrée et joyeuse des défilés de nuit, les sourires des enfants spectateurs, les confettis jetés (parfois avalés et incrustés dans les vêtements), le plaisir de se costumer...

La fierté et le plaisir de réaliser une action commune avec les bénévoles, notamment les couturières qui réalisent un travail remarquable, l'emporte largement sur la fatigue physique endurée par les piétinements et les kilomètres parcourus.

Les participants sont bien fatigués à la fin d'un défilé mais la satisfaction du devoir accompli l'emportera tout comme l'envie de recommencer l'année prochaine.

Christelle MANCEAU

Carnaval de jour - Dimanche 7/4/2019

Bibliothèque

Ce mois-ci, voici un roman conseillé par une lectrice adhérente de la bibliothèque : « Par amour » de Valérie Tong Cuong. « *Pendant la seconde guerre mondiale, des enfants du Havre et de Saint-Nazaire ont été envoyés en Algérie pour les protéger des bombardements...* ».

C'est l'histoire de deux sœurs, de leur famille, de leurs amis durant les années de guerre : chacun raconte sa guerre dans des chapitres courts qui s'entrecroisent. La peur, la colère, la résistance, la séparation, la maladie, les drames, l'espoir. On est bousculé, chamboulé.

C'est un tourbillon de sentiments (mouchoir à portée de main) et un énorme plaisir de lecture.

Et toujours des nouveautés à découvrir dans tous les rayons.

L'équipe des bénévoles

Association d'assistantes maternelles

Les Minis Pouces

L'association a organisé dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance, une grande matinée récréative qui a eu lieu samedi 30 mars à la salle des fêtes. Cette matinée a été très appréciée des familles. Ce sont 41 adultes et 52 enfants, soit un total de 93 personnes qui sont venues sur cette matinée.

Le thème de cette année était « pareil, pas pareil », les bénévoles avaient préparé différents ateliers autour de ce thème.

Ils ont également fait intervenir une psychomotricienne qui a pu répondre aux questionnements des parents.

BOULANGERIE - PÂTISSERIE MABIT

Delphine et Vincent MABIT ont repris, au début du mois de septembre 2018, la Boulangerie Pâtisserie de l'avenue de Nantes précédemment tenue par Elvina et Maxime PIONNEAU. Ils arrivent de Segré où ils ont exercé la même activité pendant 10 ans.

Originaire de la région nantaise, ils souhaitaient se rapprocher de leur famille et recherchaient depuis quelques années ce style de boulangerie. Située le long d'une route très passagère, disposant d'un parking, le commerce de La Séguinière a rapidement retenu leur intérêt.

Le potentiel est important et l'activité déjà volumineuse : 12 personnes (*) sont employées en plus des deux patrons pour une production qui nécessite 1 tonne de farine par semaine.

La poudre de céréales provient exclusivement du moulin de Vieilmur de la société Dixneuf. La matière première fournie est d'excellente qualité et les boulangers bénéficient de l'expertise de la Minoterie ziniéraise notamment au travers de la farine « La Gustive » utilisée pour la baguette éponyme.

M. et Mme MABIT souhaitent travailler avec les producteurs locaux et entendent développer les produits issus de l'agriculture biologique. Déjà, le beurre et la crème consommés sont bios et fabriqués dans les communes voisines.

Pour Delphine et Vincent , il s'agit peut-être de leur dernier challenge. Ils ont débuté, il y a plus de 35 ans, pas très loin d'ici, à Cugand (85), et dans 10 ou 15 ans ils pourront prétendre à une retraite bien méritée.

D'ici-là, ils vont s'attacher à répondre à l'attente de leurs clients. Des nouveaux produits et des spécialités seront ainsi à découvrir dans les semaines et mois à venir. Avis aux gourmands...

Delphine et Vincent MABIT

Une équipe de professionnels à votre service !

(*) M. et Mme MABIT sont assistés par une équipe composée de 12 personnes : 2 ouvriers et 1 apprenti, en boulangerie, 2 ouvriers et 2 apprentis en pâtisserie, 2 employées et 3 apprentis à la vente.

Boulangerie-Pâtisserie MABIT
23 av. de Nantes - La Séguinière
Tél. 02 41 56 26 54

Travaux de TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT

pour particuliers et entreprises

Laurent CICARD - La Clinière
49280 La Séguinière
Tél. : 06 09 44 16 10
Mail : l.cicard-tp@orange.fr

Laurent CICARD est un artisan heureux. Après avoir travaillé chez un paysagiste dans la préparation des empierrements pour les accès garage, il a fondé son entreprise depuis maintenant un an. Originaire de la Séguinière, il a toujours été conducteur d'engins et habite la Clinière.

Il se déplace jusqu'à 50 km pour tous travaux de terrassement, pose de fosses septiques, déblaiement de terre et gravas, assainissement, fondations tout type, creusage de piscine, pose de piquets de clôture, etc.

Il travaille pour les entreprises en sous-traitance ou pour les particuliers et se déplace le soir pour faire les devis.

Son activité est principalement en semaine mais exceptionnellement, il peut intervenir le samedi matin.

Equipé d'un tractopelle et d'une mini-pelle, il peut ainsi préparer les terrains pour semer la pelouse et arracher les haies pour les particuliers et les entreprises quand les accès sont difficiles.

Ses spécificités / atouts : réactivité à partir des demandes de devis, réalise les petits et gros chantiers, à l'écoute des clients, arrangeant avec un bon relationnel, s'adapte aux clients...

Son objectif : se faire connaître sur la commune et les communes environnantes.